

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 16 Décembre à 09h30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absent (1) : Gérard ROURE

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date de la convocation : 08/12/2023

**1 ► REGLEMENTATION DES BOISEMENTS – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 23 octobre 2023, Monsieur le Président du Conseil Départemental a invité le Conseil municipal à donner son avis sur le projet de réglementation des boisements.

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de révision de réglementation des boisements, menée par le Conseil Départemental est en cours sur la commune.

Les documents cartographiques provisoires sont portés à connaissance des conseillers municipaux, ainsi que le détail des interdictions et restrictions proposées par le Conseil Départemental.

L'enquête publique correspondante s'est tenue du 21 février 2023 au 24 mars 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ approuve le projet de réglementation des boisements, tel qu'il a été présenté

↳ donne un avis favorable à la poursuite de la procédure afin de rendre applicable cette réglementation sur la commune de SAILLANT

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE

